

	
Délibération n° 15	Conseil Municipal du Lundi 14 décembre 2020
Pôle Tourisme «Corderie» : Maréis	Domaine de compétence : 7.1 Décisions budgétaires
<p>Le Lundi Quatorze Décembre deux mille vingt à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 07/12/2020</p> <p>Membres présents : 28</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 2</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 1</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 2</p> <p>Nombre de votants : 30</p> <p>Affiché le 16/12/2020</p> </div>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Madame TILLIER Nathalie, Madame Christelle BEURAIN, Monsieur Bernard WAUQUIER, Monsieur Charles LANQUETIN, Adjoints, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Catherine SIBLISKI, Madame Justine GOSSELIN, Madame Sophie DENEUX, Madame NEMPONT Marine, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Xavier BRASSART, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Maxime GUERVILLE à Monsieur Franck TINDILLIER</p> <p>Absent (s) excusé (s) : Madame Anne-Marie GOLDSTEIN</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE</p> <p>Votants : 30</p> <p>Secrétaire de séance : Monsieur HURTREL Grégory</p>
<p>Objet : Projet de nouvelle exposition permanente à Maréis financée dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP)</p>	
<p>Rapporteur : Monsieur Franck TINDILLIER, Adjoint.</p>	
Synthèse de la délibération :	Approuver le projet de nouvelle exposition à Maréis et son plan de financement

Vu la Commission n°3 « Rayonnement de la ville d'Étaples-sur-mer » en date du 25 novembre 2020,

Considérant que le parcours d'exposition de Maréis n'a jamais été rénové depuis son ouverture en février 2001,

Considérant la nécessité pour Maréis de renouveler son parcours d'exposition permanente pour attirer de nouveaux publics,

Considérant l'opportunité de financement à hauteur de 80% au titre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP),

Considérant l'avis d'opportunité favorable du comité de sélection du Groupe d'Action

Local Pêche et Aquaculture 3 (GALPA),

Considérant le coût prévisionnel de la dépense estimé à 480 900,00 € HT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le projet de nouvelle exposition permanente à Maréis sur le thème du parcours du poisson issu de la pêche étaploise, de la mer à l'assiette.
- D'approuver le plan financement prévisionnel de l'opération, réparti de la manière suivante :
 - 384 720,00 € HT au titre du FEAMP (80%)
 - 96 180,00 € HT d'autofinancement de la Ville d'Étaples-sur-mer (20%)
- D'autoriser Monsieur le Maire à demander une aide financière du programme opérationnel du FEAMP 2014-2020.
- D'autoriser Monsieur le Maire à lancer et mener à terme la procédure de consultation, jusqu'à la signature du marché (à la condition que la municipalité obtienne un accord de subvention au titre du FEAMP), y compris la signature des avenants éventuels et des différentes pièces afférentes au dossier.

La délibération est adoptée par 30 voix pour.

Vu pour être affiché le 16 Décembre 2020 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.